



## Communiqué de presse USR CGT de Savoie



L'Union Syndicale des Retraités CGT de la Savoie a demandé une audience au Préfet pour porter, dans la continuité des campagnes nationales, les revendications spécifiques des retraités de Savoie. Cette audience s'est déroulée le lundi 27 juin 2022.

Dans un premier temps nous avons rappelé qu'un rapport du conseil d'orientation des retraites démontre qu'en France, d'ici 2050, il n'y a pas de problème pour le financement des retraites.

***En revanche, le pouvoir d'achat des retraités est lui un vrai problème !***

Augmentations du prix du gaz, de l'électricité, de l'eau, l'alimentation. **Les soins ont augmenté de 57 % en 2021.**

Dans ce contexte, les retraités ont perdu 11,5% de leur pouvoir d'achat en 12 ans.

***Le rattrapage du pouvoir d'achat a un véritable caractère d'urgence qui doit passer par un premier palier d'augmentation immédiate de 300 € !***

**Concernant le droit à l'autonomie.** Le besoin d'aide à domicile ou d'hébergements en EPHADs pour les personnes âgées est grandissant dans notre département.

Le coût moyen du maintien chez soi ou en établissement spécialisé varie de 1836 € à 2725 € à la charge de la personne, voire de la famille.

***L'urgence passe par des embauches immédiates, qualifiées et bien rémunérées, dans les services des personnes d'aides à domicile, mais aussi dans les EPHADs.***

***Sur le territoire chambérien nous sommes concernés par les Clématis, les Charmilles et la Montférine par exemple. Cela permettra une meilleure qualité des services pour les patients.***

***L'urgence passe aussi par l'arrêt immédiat des augmentations des tarifs, voire de leur baisse pour les personnes âgées !***

**Pour le droit à la santé.** Face aux difficultés d'accès à la santé pour les retraités, que ce soit dans nos villes comme dans le milieu rural, ***Il y a urgence de maintenir et développer nos hôpitaux publics de proximité. Nous sommes concernés par celui d'Aix les Bains qui se trouverait dans l'œil du cyclone. Il est donc urgent de mettre en œuvre des centres de santé, avec des professionnels salariés du service public !***

**Pour le droit à l'accès aux services publics.** Le tout internet exclu trop de nos anciens de l'accès aux services publics. Par exemple la détention du bulletin de pension est rendue impossible du fait de sa dématérialisation. Cela ne peut plus durer.

.../...

***Nous avons porté l'exigence vitale pour nos anciens, de remettre des moyens humains en proximité dans tous nos services publics. Nous avons aussi demandé le maintien d'une structure CARSAT sur le département. Nous avons sollicité les services de la préfecture pour avoir en détail, le rôle et les attributions des 26 maisons « France Services » que nous avons sur notre département !***

***Pour le droit au logement.*** Nous sommes un des départements les plus chers de France au niveau de l'immobilier, que ce soit pour les locations ou l'accès à la propriété. Les travaux de rénovations comme la construction ne correspondent pas aux besoins réels des populations. Les plafonds pour l'accès aux logements fixés nationalement excluent bon nombre de personnes et plus particulièrement les retraités. ***Nous avons exigé que la question de la fixation des plafonds décidés nationalement, revienne démocratiquement au niveau des départements. Que les investissements servent à l'amélioration du quotidien des populations et non à engraisser le patronat du BTP et que les loyers cessent d'augmenter !***

***Pour le droit à la mobilité.*** Par manque de temps accordé, ce point n'a pu faire l'objet d'un réel développement et échanges. Nous y reviendrons très prochainement. ***Nous avons cependant souligné l'urgence sur notre département de prendre des mesures (140 morts par an liés à la pollution des particules fines que produisent les pneus et les freins).***

***Le report modal des camions sur les trains ne doit pas être fait en demi-teinte, mais bien à la hauteur des enjeux vitaux qui sont devant nous. Cela aussi bien pour le transport de marchandises, mais également pour le transport des voyageurs notamment concernant les déplacements du quotidien dans notre région. Nous avons alerté le préfet sur l'urgence de maintenir et d'améliorer l'entreprise de service public SNCF.***

***La dérive de la réforme de 2018 met aujourd'hui sur notre département en danger la qualité du service public et la sécurité des usagers. L'accès au droit à la mobilité passe par l'ouverture rapide et démocratique du chantier sur la baisse des tarifs, voire la gratuité du transport de manière mesurée !***

Des documents argumentés pour l'amélioration sur ces thèmes a été remis lors de cette audience.

***Sur ces points fondamentaux qui font le quotidien des retraités de la Savoie, la CGT continuera de demander des comptes de manière assidue aux pouvoirs publics et élus politiques de notre département.***

***Chambéry le 1<sup>ER</sup> Juillet 2022***

Contact :

Eric Granata - Secrétaire Général Union Départementale CGT Savoie

Martine Leblond - Secrétaire Générale Union Syndicale Retraité-e-s CGT Savoie